

Nos honoraires

Accueil / Nos honoraires

IMMOBILIER RESIDENTIEL

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations. Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, et incluent la T.V.A à 20%.

Conformément à la Loi Hoguet, si le vendeur le souhaite, les honoraires peuvent être également à sa charge ou partagés de moitié avec l'acquéreur

Prix de vente	Valeur
< 175 000 €	8 000 €
175 001 € - 550 000 €	4.8 %
> 550 000 €	4 %

Honoraires de visite du preneur, constitution de son dossier et rédaction du bail : 12 € TTC par m2.

Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3€ TTC par m2.

Honoraires à la charge du propriétaire : visites, étude et constitution du dossier, rédaction de bail, réalisation de l'état des lieux => un mois de loyer hors charges TTC.

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Type de mandat: **Tous types de mandat**

Les honoraires représentent les pourcentages et prix maximums applicables à nos prestations.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur, et sont présentés hors TVA.

Prix de vente	Valeur
< 650 000 €	6 %
> 650 000 €	5 %

IMMOBILIER PROFESSIONNEL

Type de mandat: **Tous types de mandat**

bail commercial 3/6/9 ans, dérogatoire, professionnel : 10 % HT du loyer triennal à la charge du preneur

Nous contacter

13 rue Poissonniere - 75002 Paris

01 40 13 06 32

contact@jsbimmo.com

CONTACT

Nous suivre sur



Adhérents



Se connecter

Espace propriétaires